

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: De quel droit le gouvernement demanderait-il au parlement un chèque en blanc?

Une voix: C'est pour trois ans seulement au lieu de 18 mois.

M. Stanfield: Oui, et tout autre programme que vous voudrez élaborer entre-temps. On peut bernier les gens une partie du temps, mais le gouvernement découvrira certainement qu'il ne peut changer constamment d'attitude. Je tiens aussi à souligner que ma proposition voulant qu'on mette fin au programme dans 18 mois ne contient rien qui puisse restreindre excessivement le gouvernement. S'il veut continuer à appliquer les contrôles après 18 mois, il pourrait présenter un bill à la Chambre à cette fin, après une quinzaine de mois par exemple, et l'on pourrait discuter alors d'un programme de contrôle précis à la lumière de la situation qui existera à ce moment-là et non en fonction de ce que nous pensons que la situation sera alors.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Beaucoup de choses peuvent changer en 15 ou 18 mois. Si le gouvernement n'aime pas l'idée que la date d'expiration du programme soit fixée au 30 avril 1977 et s'il a peur que les syndicats et les commerçants attendent que les contrôles soient supprimés pour faire leurs revendications ou augmenter leurs prix, j'accepterais que le bill contienne une disposition prévoyant la prolongation de la durée du programme de trois mois, par exemple, au moyen d'une résolution présentée à cette fin et dont la Chambre pourrait discuter pendant au plus trois jours, ce qui permettrait une certaine souplesse relativement à la suppression du programme. Cependant, le gouvernement n'a pas jugé bon de discuter de cette proposition ou de toute autre proposition. Il est au courant de notre préoccupation à ce sujet depuis des semaines. S'il pense qu'il est important que nous appuyions le bill pour le faire accepter du public, pourquoi n'a-t-il pas reconnu les initiatives que nous avons prises afin d'élaborer un bill que nous pourrions accepter et appuyer à la Chambre?

Nous avons essayé d'être constructifs à l'égard tant du Livre blanc que du bill. Nous n'avons rien caché et nous avons essayé de prouver notre bonne foi lors du vote à l'étape de la deuxième lecture du bill et du vote sur la motion présentée par le Nouveau parti démocratique lors de la journée réservée à l'examen des subsides le 14 novembre. Nous avons indiqué que nous étions prêts à collaborer avec le gouvernement à ce sujet. Le gouvernement n'a pas demandé notre collaboration. Il n'a pas accepté mon invitation à cet égard. S'il importe que nous appuyions le bill, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas répondu à notre préoccupation et à nos invitations? Je tiens à affirmer que si, malgré nos objections et notre préoccupation le bill est adopté sous sa forme actuelle sans l'amendement que nous avons proposé, nous exhorterons néanmoins le peuple canadien à collaborer avec le gouvernement et à respecter la loi adoptée par la Chambre.

Avant même que le gouvernement n'annonce le programme, le ministre des Finances avait indiqué qu'il était effrayant. Je ne m'excuse donc pas d'exprimer mes graves préoccupations à propos des pouvoirs qu'on demande au

Loi anti-inflation

Parlement de déléguer au gouvernement et à ses instruments pour une période aussi prolongée. Si le gouvernement n'accepte pas notre amendement, pour ma part, je considérerai que la première impression du ministre était la bonne. Compte tenu des pouvoirs qu'il concède et de la durée de son application, les conséquences de ce bill sont terrifiantes; il est inutile d'aller si loin. Madame l'Orateur, ni moi ni mes collègues ne pouvons accepter ces conséquences.

● (1640)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Madame l'Orateur, le chef de l'opposition (M. Stanfield), il faut bien l'admettre, n'a pas la tâche facile. A l'étape de la deuxième lecture du bill, il avait déclaré que le programme que nous examinions était littéralement le sien. D'après lui, l'idée maîtresse venait essentiellement de lui, c'est-à-dire l'imposition de contrôles obligatoires sur les salaires et les prix au Canada. Toujours à l'étape de la deuxième lecture, il s'est prononcé en faveur de la mesure et il renouvela son accord à l'occasion d'un jour réservé à l'opposition.

Or, maintenant, il est manifeste qu'il a décidé qu'à l'avenir, il s'opposera à la décision du gouvernement de contrôler les salaires et les prix. Il veut maintenant essayer de répéter au public qu'il s'opposait à ce programme, programme qui, il faut bien le dire, suscitera au cours des mois et des années à venir, toutes sortes de difficultés à bien des groupes au Canada. C'est pourquoi, il a dû fabriquer, pour le compte rendu et pour la Chambre, une déclamation plutôt indignée montrant que le gouvernement et moi-même avons refusé d'accéder aux propositions qu'il a suggérées à cet égard.

Permettez que je relève tout de suite un point en particulier, parce que le chef de l'opposition a peut-être été induit en erreur par ses recherchistes. Il a affirmé que j'avais longtemps tardé, jusqu'à un point fort avancé des travaux du comité, avant de faire part de mes bonnes dispositions à l'endroit des amendements prévoyant une révision du bill par le Parlement. Peut-être dois-je lui citer des passages, et je me citerai moi-même comme il le fait. Je le renvoie aux propos que j'ai tenus en réponse à la deuxième lecture, à la page 8545 du hansard. Lors du débat de clôture, le 24 octobre, j'ai déclaré ceci:

Le député de Peace River (M. Baldwin) et le député de Windsor-Ouest (M. Gray) ont demandé plusieurs fois s'il ne faudrait pas donner au Parlement l'occasion de débattre de la question, peut-être au moyen d'une résolution, avant la date d'expiration du bill. Pour ma part, je n'aurais aucun mal à accepter un amendement de ce genre.

Je veux simplement rappeler à la Chambre que nous en étions alors au sixième jour du débat de deuxième lecture. Je n'ai pas eu la possibilité de participer au débat après mon discours de présentation au stade de la deuxième lecture mais à la première occasion qui m'a été donnée après avoir entendu l'honorable député d'en face, et en particulier le député de Peace River qui avait vu et critiqué le bill, j'ai fait part de mon désir de proposer ces amendements au comité. J'ai répété mon offre au comité et ne recevant aucune réaction, je le présente maintenant au stade du rapport. J'espère que le chef de l'opposition voudra bien relire le compte rendu. Il verra alors qu'il s'était montré injuste lorsqu'il déclarait que je n'avais rien fait en guise de réaction aux objections de l'opposition officielle.